

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

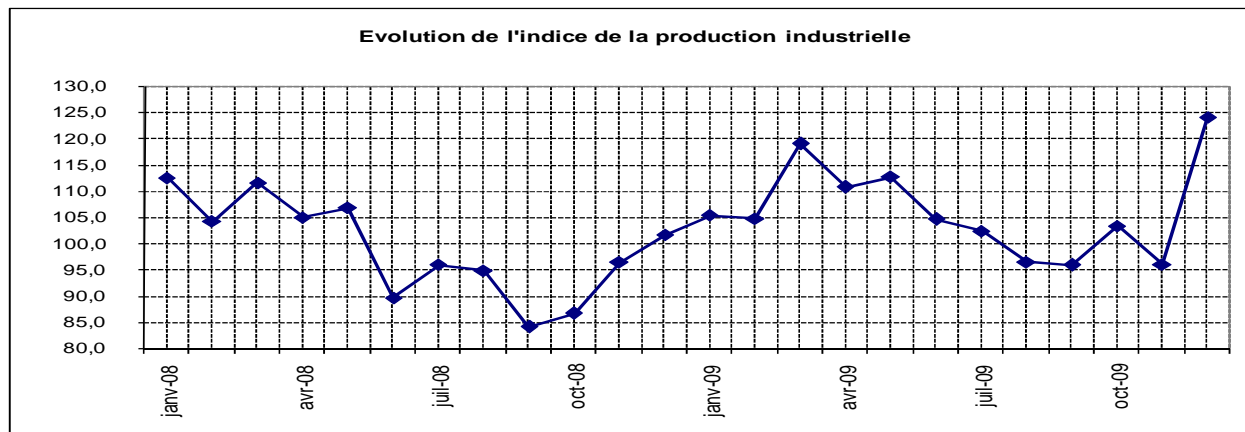
(Base 100 en 2006)

Décembre 2009

Depuis janvier 2008, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI), publiée concomitamment avec celle trimestrielle pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

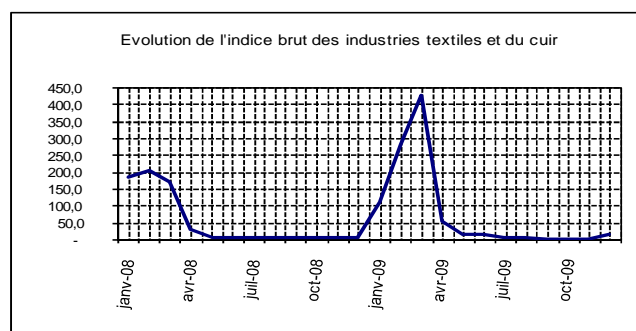
ANALYSE D'ENSEMBLE

Le mois de décembre 2009, est marqué par un retournement de l'activité industrielle. En effet, l'indice harmonisé de la production industrielle s'est établi à 124,0 après 96,0 au mois précédent, soit un accroissement de 29,2%. Cette évolution est imputable à la performance de l'activité de la quasi-totalité des secteurs hormis ceux des industries de production d'énergie. Par rapport à décembre 2008, la production industrielle a progressé de 22,1%. **Elle s'est bonifiée de 7,2% en moyenne sur les douze mois de l'année 2009, comparée à celle de la période correspondante de l'année 2008.**



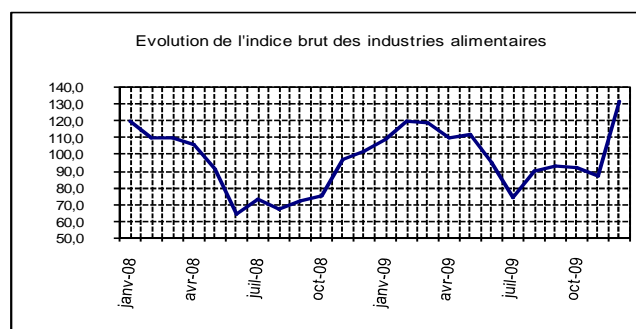
Une envolée de l'activité des industries textiles et du cuir

Le relèvement de la production des industries textiles et du cuir amorcé en octobre 2009, s'est accéléré en décembre 2009. Cette évolution est imputable à une reprise de l'activité d'égrenage de coton, en liaison avec le cycle de production de la principale unité du sous secteur. Par rapport à décembre 2008, le niveau de la production des industries textiles et du cuir a fortement augmenté. **Le rapport de la production moyenne de 2009, par rapport à celle de la période correspondante de 2008, s'est amélioré de 47,2%.**



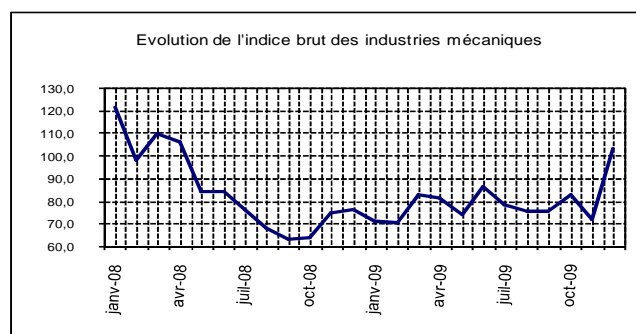
Une bonne performance de l'activité des industries alimentaires

Le niveau de la production des industries alimentaires, s'est inscrit en hausse de 52,4%, par rapport au mois précédent, sous l'effet d'une reprise de la production de sucre et d'huile brute d'arachide, ainsi que d'une croissance de la production laitière et de glaces. La reprise de l'activité de production de sucre fait suite à un arrêt de l'activité pendant plusieurs mois pour cause de panne technique de l'une des centrales électriques. Quant à l'huile brute, elle est consécutive à l'abondance des intrants. En revanche, le repli de 26,0% de la production de condiments et assaisonnements et, dans une moindre mesure, de 3,4% de celle de confiserie, chocolaterie n'a pas pu inverser la tendance haussière de la branche. En variation annuelle, la production des industries alimentaires a crû de 30,0%. **La production moyenne des douze mois de l'année 2009, par rapport à celle de l'année 2008, s'est bonifiée de 13,3%.**



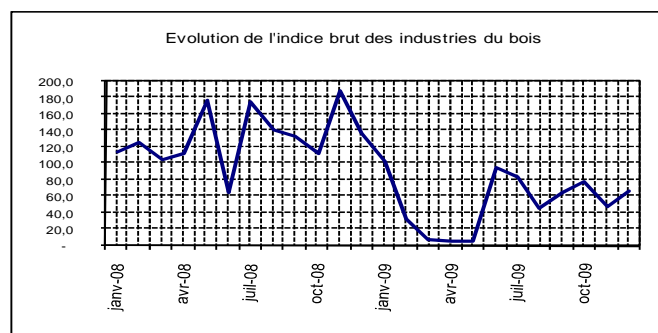
Un accroissement de la production des industries mécaniques

L'activité des industries mécaniques s'est accrue de 44,6%, en rythme mensuel. Cette évolution est imputable à un regain de l'activité de la quasi-totalité des sous secteurs. Il convient de signaler que le rebond de 96,4% de la production de machines et matériels électriques fait suite au ralentissement observé au mois précédent pour écoulement des stocks. L'arrêt de l'activité de fabrication d'équipement et appareils de radio, télévision et communication, amorcé en mars 2009, s'est poursuivi. En glissement annuel, la production des industries mécaniques a crû de 35,5%, tandis qu'en **moyenne sur les douze mois de l'année 2009, elle a reculé de 7,1%, par rapport à celle de la période correspondante de l'année 2008.**



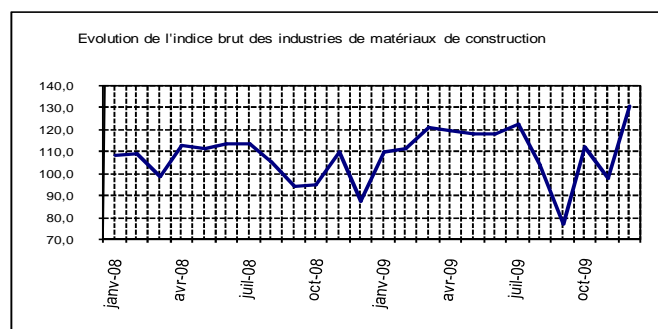
Une progression de l'activité des industries du bois

En décembre 2009, la production des industries du bois a augmenté de 42,7%, en variation mensuelle. La disponibilité des matières premières notamment les contres plaqués, conjuguée à la hausse de la demande en portes isoplanes sont à l'origine de l'évolution observée. En référence à décembre 2008, le niveau de l'activité des industries du bois a chuté de 50,8%. Au même moment, **la production moyenne des douze mois de 2009, comparée à celle de la période correspondante de 2008, s'est repliée de 59,5%.**



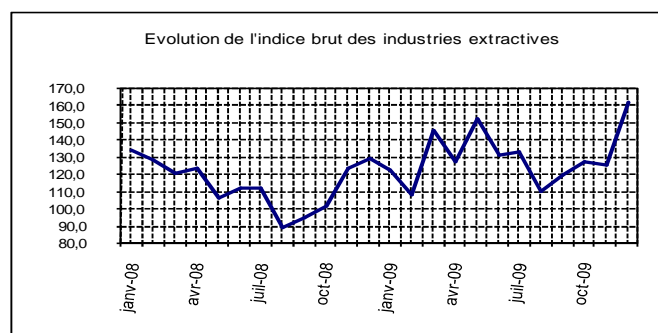
Une bonne orientation de l'activité des industries des matériaux de construction

Durant le mois de décembre 2009, la production des industries des matériaux de construction s'est bonifiée de 33,3%, par rapport au mois précédent. La mise en service d'une partie du projet d'extension de l'une des unités de production de ciment du sous secteur explique l'évolution enregistrée dans la branche. Par rapport à décembre 2008, la production des industries des matériaux de construction a progressé de 50,1%. **La production moyenne de 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente, s'est appréciée de 6,6%.**



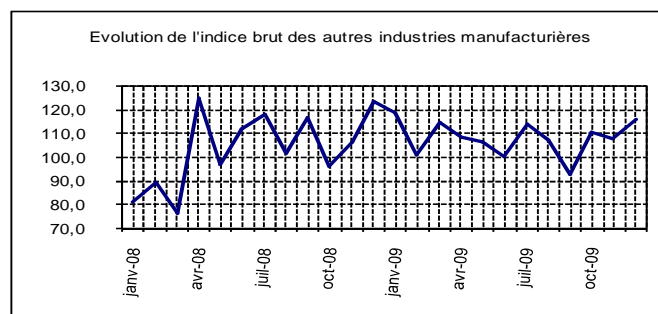
Une hausse de la production des industries extractives

Comparée à novembre 2009, l'activité des industries extractives s'est bonifiée de 28,8%, sous l'effet d'une croissance de l'activité de la quasi-totalité des sous secteurs. L'augmentation de la production de sel est consécutive à une reprise de l'activité de la principale unité dont le personnel était en grève au mois précédent. Par rapport à décembre 2008, la production des industries extractives est ressortie à +24,6%. Elle s'est accrue de **13,8% en moyenne sur les douze mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année 2008.**



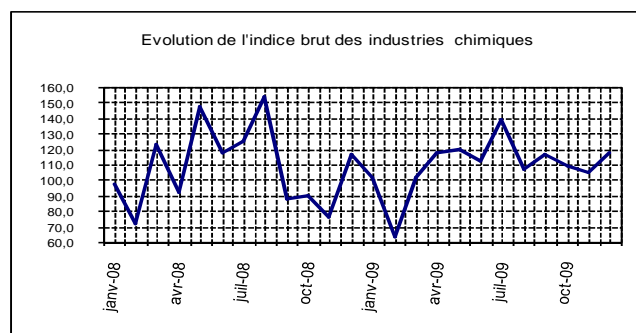
Une augmentation de la production des autres industries manufacturières

Durant le mois de décembre 2009, la production des autres industries manufacturières a crû de 7,2%, par rapport au mois précédent. La bonne tenue de l'activité de production de matelas en mousse et des bougies domestiques est à l'origine de l'évolution enregistrée dans la branche. Comparée à décembre 2008, la production des autres industries manufacturières a fléchi de 6,2%, tandis qu'en **moyenne sur 2009, elle s'est améliorée de 4,6% par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente.**



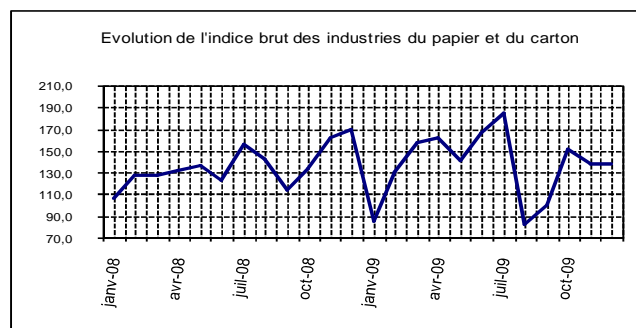
Une bonne performance de l'activité des industries chimiques

Après le fléchissement enregistré au mois précédent, la production des industries chimiques est ressortie à +12,1%, en rythme mensuel. Ce résultat est soutenu essentiellement par le relèvement de la production pétrolière raffinée, en liaison avec une disponibilité des matières premières, dopée par le repli du cours du baril qui est passé à 76\$ en décembre 2009 contre 80\$ au mois précédent. La faiblesse de la demande des produits pharmaceutiques (-69,0%) notamment les insecticides et des peintures et vernis (-34,9%) a affaibli l'impact de la hausse. Par rapport à décembre 2008, la production des industries chimiques s'est bonifiée de 1,4%, **tandis qu'en moyenne sur les douze mois de 2009, elle s'est améliorée de 1,0%, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente.**



Une légère remontée de l'activité des industries du papier et du carton

La production des industries du papier et du carton a crû de 1,0%, en variation mensuelle, sous l'effet d'une garniture des carnets de commandes des articles en papier et carton. En variation annuelle, elle a reculé de 18,0%. **Le rapport de la production moyenne de l'année 2009, sur celle de la période correspondante de 2008, est ressorti à +0,5%.**



Un affaiblissement de l'activité de production d'énergie

Comparée à novembre 2009, l'activité des industries de production d'énergie s'est inscrite en baisse de 4,2%. Ce ralentissement a résulté d'une évolution contrastée de la production d'eau potable (+0,1%) et d'électricité (-7,3%), en liaison avec l'arrêt de fonctionnement des centrales de Cap des Biches et de Bel Air. En glissement annuel, la production d'énergie s'est raffermie de 7,6%. **La production moyenne des douze mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente, s'est bonifiée de 0,5%.**

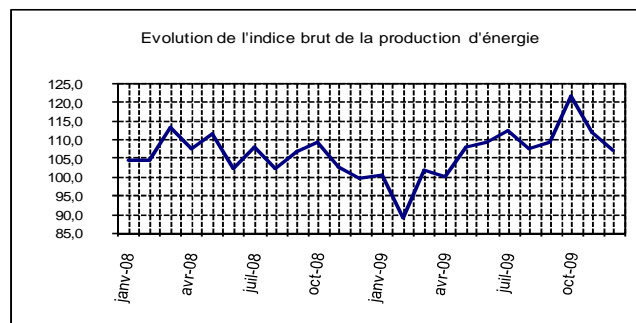


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	dec.-08	janv.-09	févr.-09	mars-09	avr.-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	oct-09	nov.-09	dec.-09	déc.-09 / nov-09	12 mois-09 / 12 mois-08	déc.-09 / déc.-08
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	129,3	121,7	107,8	144,9	127,0	151,5	130,8	132,9	110,0	119,2	127,3	125,1	161,1	28,8	13,8	24,6
Extraction de phosphate	16	136,7	118,4	122,8	163,8	143,3	187,6	190,0	155,1	122,9	137,7	146,4	189,3	197,1	4,1	50,9	44,2
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	124,1	127,9	113,3	134,7	128,6	127,8	108,2	107,7	103,4	94,3	122,0	104,0	136,6	31,3	-1,9	10,1
Extraction ou production de sel et de natron	15	125,5	120,2	87,4	132,7	108,4	132,1	85,6	129,3	101,5	119,4	111,1	73,5	142,3	93,7	-7,6	13,4
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	101,0	108,0	119,7	117,9	109,0	111,1	94,2	73,8	89,5	92,9	92,0	86,2	131,3	52,4	13,3	30,0
Transf. et conserv. de poissons, crustacées	41	59,4	77,8	77,9	134,4	155,1	171,9	168,6	94,5	151,5	115,4	103,1	63,5	76,2	19,8	17,7	28,3
Fabrication de corps gras	48	68,5	102,8	115,4	82,0	45,0	65,0	71,3	39,3	51,1	44,2	69,1	44,8	81,1	80,8	9,6	18,5
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	121,9	107,2	113,3	108,2	117,1	106,4	101,1	109,1	101,1	130,7	100,2	106,0	112,9	6,5	0,5	-7,4
Fabric. de produits alim. à base de céréales n.c.a	3	135,6	107,3	106,7	144,6	138,3	120,0	109,1	164,5	149,7	92,5	123,2	122,9	161,6	31,6	-4,8	19,2
Confiserie, chocolaterie	12	119,8	150,9	153,2	154,4	176,3	164,9	154,7	150,3	136,2	0,0	122,2	158,6	153,2	-3,4	13,5	27,9
Fabrication de sucre	111	102,2	130,9	115,9	114,3	100,6	100,9	45,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98,2	-	-7,5	-4,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	132,5	43,2	152,7	236,0	228,8	153,9	147,9	36,1	8,0	77,1	73,0	130,3	143,1	9,8	23,0	8,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	100,8	103,0	234,6	161,1	141,8	152,1	156,6	188,8	166,8	171,1	179,2	154,0	114,0	-26,0	30,0	13,1
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	60,5	60,5	65,7	80,7	53,2	62,1	56,1	69,1	434,4	504,7	414,9	414,9	671,0	61,8	236,5	1009,3
Fabrication de boissons	36	126,4	96,6	74,1	87,9	90,9	106,3	98,4	103,7	103,0	95,1	126,4	117,9	138,2	17,2	-2,8	9,3
Fabrication de produits à base de tabac	18	137,7	157,6	149,4	123,5	73,7	84,2	84,2	123,9	63,3	101,2	94,0	88,6	119,0	34,3	-15,9	-13,5
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	4,6	112,8	280,9	425,7	55,5	15,2	15,2	4,2	6,1	1,7	2,6	2,8	17,5	532,2	47,2	277,3
Egrenage de coton	13	0,0	128,6	335,9	512,5	58,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,2	-	52,4	-
INDUSTRIES DU BOIS	1	138,3	103,6	32,3	8,1	6,7	7,4	95,8	84,0	46,9	65,1	79,4	47,7	68,0	42,7	-59,5	-50,8
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	168,8	85,5	130,4	157,5	161,6	141,0	166,0	185,1	82,3	100,7	150,6	137,1	138,4	1,0	0,5	-18,0
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	116,3	101,2	62,8	101,9	117,1	119,5	112,2	139,2	106,6	116,9	109,2	105,2	117,9	12,1	1,0	1,4
Raffinage pétrolier	47	129,5	152,5	3,7	81,7	159,3	130,1	132,9	172,0	97,2	175,1	98,6	83,5	167,7	100,9	-12,5	29,5
Fabrication de produits chimiques de base	49	144,5	144,9	148,4	194,6	128,3	161,7	170,2	156,9	112,6	121,3	178,9	169,8	159,4	-6,2	46,5	10,3
Acide phosphorique	43	164,6	151,6	134,6	173,1	140,5	145,2	166,8	157,0	113,5	133,3	193,9	193,5	181,5	-6,2	57,6	10,3
Engrais	6	0,0	96,6	248,2	349,5	40,7	280,2	194,4	156,4	106,6	35,0	71,1	0,0	0,0	-	-8,9	-
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	211,0	16,5	28,6	50,0	140,9	149,9	20,8	211,4	241,1	145,5	84,8	100,4	31,2	-69,0	-37,7	-85,2
Fabric. de savons, détergents et produits d'entretien	24	8,5	13,7	22,5	26,3	29,1	25,6	28,4	34,6	37,6	23,9	38,6	42,5	42,5	0,0	-33,1	400,1
Fabrication de peinture et vernis	10	47,0	31,6	46,2	47,5	49,6	47,5	47,4	49,1	45,3	38,7	41,7	43,9	28,6	-34,9	-23,0	-39,1
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	107,4	115,2	98,1	109,5	113,4	118,5	121,3	110,6	113,4	128,4	137,0	131,5	107,2	-18,4	14,0	-0,2
Fabrication de produits en matières plastiques	13	77,9	83,1	83,4	81,7	101,4	106,5	121,0	103,0	93,7	74,6	95,9	100,7	116,1	15,4	13,4	49,1
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	87,0	109,3	110,8	120,9	119,2	117,6	117,5	122,4	103,2	76,3	111,4	97,9	130,6	33,3	6,6	50,1
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	76,3	71,0	70,3	82,7	81,3	73,6	86,2	78,3	75,4	75,0	82,6	71,4	103,2	44,6	-7,1	35,3
Produits de la sidérurgie	9	72,1	48,6	64,8	87,5	65,6	78,8	78,9	85,6	87,8	83,8	104,1	110,7	123,0	11,1	15,0	70,6
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	81,8	89,6	112,1	100,8	124,9	88,2	131,0	100,7	97,1	102,5	106,5	81,6	126,1	54,4	-13,4	54,2
Fabrication de machines et matériels électriques	8	74,8	63,8	23,3	76,8	71,6	69,4	70,3	65,3	52,2	55,7	51,6	33,7	66,2	96,4	1,7	-11,5
Fabric. d'équip. et app. de radio, tv et communication	2	69,6	135,0	127,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-79,4	-100,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	123,2	118,4	101,0	114,5	108,5	105,8	99,9	113,8	106,8	92,7	110,0	107,8	115,6	7,2	4,6	-6,2
ENERGIE	141	99,4	100,4	88,9	101,6	100,0	107,7	109,2	112,4	107,5	109,0	121,7	111,6	106,9	-4,2	0,5	7,6
Production et distribution d'électricité	82	96,2	91,8	82,8	95,5	95,2	105,5	109,3	114,6	110,3	114,0	127,2	112,8	104,6	-7,3	0,2	8,8
Captage, traitement et distribution d'eau	59	103,8	112,4	97,3	110,1	106,6	110,8	109,0	109,3	103,6	102,0	114,0	110,1	110,2	0,1	0,8	6,1
INDICE D'ENSEMBLE	1000	101,6	105,3	104,7	118,9	110,7	112,6	104,6	102,3	96,4	95,9	103,3	96,0	124,0	29,2	7,2	22,1

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2008	2009											
	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.09
Phosphates (000) tonnes	64,0	55,0	56,0	77,0	68,0	92,0	88,0	76,0	59,0	68,0	72,0	94,0	98,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	6,2	6,1	7,9	7,0	5,1	2,0	10,2	1,8	3,3	0,8	1,2	0,2	0,0
Attapulгите (000) tonnes	12,9	16,2	19,2	13,2	17,1	10,7	10,7	10,0	15,1	8,1	20,2	21,7	18,7
Sel marin iode (000) tonnes	20,8	19,9	14,5	22,0	17,9	21,9	14,2	21,4	16,8	19,8	18,4	12,2	23,5
Huile brute (000) tonnes	0,0	7,2	8,2	5,0	0,0	1,8	3,7	0,1	2,0	1,1	0,0	0,0	4,5
Huile raffinée (000) tonnes	8,2	6,8	7,5	6,0	5,4	6,4	5,7	4,6	4,6	4,4	8,3	5,4	6,2
Farine de poisson (000) tonnes	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2
Farine de blé (000) tonnes	27,9	24,9	27,5	24,8	26,7	22,4	22,5	24,3	22,9	30,4	22,6	23,7	25,0
Conserves de thon (000) tonnes	0,2	0,4	0,4	0,7	0,6	0,6	0,8	0,5	0,9	0,4	0,4	0,2	0,2
Sucre en morceaux (000) tonnes	1,5	2,7	2,4	2,1	1,6	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1
Sucre cristallisé (000) tonnes	11,9	13,5	11,7	12,3	11,4	10,6	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,9
Produits pétroliers (000) tonnes	70,6	82,1	1,4	41,0	81,9	71,6	68,5	82,2	51,3	88,9	47,0	41,1	82,2
Savon de ménage (000) tonnes	0,5	0,5	0,8	1,4	1,6	1,3	1,3	1,6	2,0	1,3	2,1	2,0	2,0
Engrais (000) tonnes	0,0	2,7	6,9	9,7	1,1	7,8	5,4	4,4	3,0	1,0	2,0	0,0	0,0
Ciment (000) tonnes	215,9	270,0	273,4	301,5	297,1	293,2	292,8	303,5	256,2	188,5	275,9	242,8	324,9
Electricité (000) mwh	189,8	181,2	163,5	188,5	188,0	208,4	215,7	226,2	217,8	225,1	251,1	222,7	206,5
Eau potable (000 000) m ³	11,2	12,1	10,5	11,8	11,5	12,0	11,8	11,8	11,2	11,0	12,3	11,9	11,9
Acide phosphorique (000) tonnes	24,7	22,8	20,2	26,0	21,1	21,8	25,1	23,6	17,1	20,0	29,1	29,1	27,3
Coton fibre (000) tonnes	0,0	2,5	6,5	9,9	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Graines de coton (000) tonnes	0,0	1,6	5,1	8,2	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Bières (000) hls	19,9	14,1	11,7	12,2	15,3	15,0	14,4	14,9	14,2	9,8	15,2	14,1	16,9
Boissons gazeuses (000) hls	57,9	46,5	30,5	42,3	40,9	51,5	47,6	50,3	51,5	51,5	64,2	58,8	68,7
Cigarettes (000 000) paquets	12,8	14,7	13,9	11,5	6,9	7,8	7,8	11,5	5,9	9,4	8,7	8,2	11,1

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles par intérim : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15